

Plan approuvé par la Commission Intercommunale dans sa séance du 13 MAI 2025 le Président : le Secrétaire :	AFFICHE DU 20 AVRIL 2026 AU 22 MAI 2026 le Maire :
Plan portant en rouge les modifications prescrites par la Commission Intercommunale dans sa séance du le Président : le Secrétaire :	AFFICHE DU AU le Maire :
Plan portant en bleu les modifications prescrites par la Commission Départementale dans sa séance du le Président : le Secrétaire :	AFFICHE DU AU le Maire :

PARCELLES SITUÉES SUR LA COMMUNE DE LEMPZOURS	
ZE 16 - Cp 8210	28a26ca
ZE 30 - Cp 10000	2a11ca

